# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

**----------**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET** |
| **Excusé(e)s** : | **Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN** |
| **Absent(e)s** : | |
| **Secrétaire** : | **Sandrine CLAVIERES** |

---

# MARCHES PUBLICS ET AVENANTS

---

**MARCHES – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES – AUTORISATION DE LANCEMENT DE PROCEDURES**
**(ordonnance n°2005-645 du 6 juin 2005, insérant l'article L.2122-21-1. au Code Général des Collectivités Territoriales)**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer des marchés dans les domaines suivants pour :

I - La réalisation de travaux
II - L'achat de fournitures
III - L'achat de services

## I – La réalisation de travaux

1) Travaux d'eau et d'assainissement Avenue du maréchal Leclerc

Il s'agit de lancer un marché pour réaliser une partie du programme des travaux annuels d'eau et d'assainissement décidé par la Municipalité. Les travaux concernent le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement de l'avenue du Maréchal Leclerc. Ils devraient se dérouler du premier au troisième trimestre 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 745 000 € HT, dont 450 000 € HT seront demandés au budget assainissement sur l'imputation 2315.32 et 295 000 € HT seront demandés au budget eau sur l'imputation 2315.31.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché attribué en lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Eau potable : réalisation de conduites d'eau de diamètre 100 mm à 400 mm en fonte et branchements sur l'avenue du Maréchal Leclerc
Assainissement : réalisation de réseaux unitaires de diamètre 300 mm à 800 mm et branchements sur le même secteur.

2) Travaux d'eau et d'assainissement Boulevard Lavoisier

Il s'agit de lancer un marché pour réaliser une partie du programme des travaux annuels d'eau et d'assainissement décidé par la Municipalité. Les travaux concernent le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement du boulevard Lavoisier (entre la rue Fontgième et la rue de St Alyre) et antennes annexes (voies perpendiculaires : en particulier les rues Gautier, Béranger, Peletan et Montjuzet). Ils devraient se dérouler du premier au troisième trimestre 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 2 055 000 € HT, dont 1 620 000 € HT seront demandés au budget assainissement sur l'imputation 2315.32 et 435 000 € HT seront demandés au budget eau sur l'imputation 2315.31.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché attribué en lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Eau potable : réalisation de conduites d'eau de diamètres 60 à 150 mm en fonte et branchements sur le boulevard Lavoisier entre le boulevard Bennet et la Rue Fontgième.
Assainissement : réalisation de réseaux unitaires et pluviaux et déversoir d'orage de diamètre 300 mm à 1000 mm sur le Boulevard Lavoisier (entre la rue St Alyre et la rue Fontgième).

3) Travaux d'eau et d'assainissement Avenue Léon Blum

Il s'agit de lancer un marché pour réaliser une partie du programme des travaux annuels d'eau et d'assainissement décidé par la Municipalité. Les travaux concernent le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement de l'avenue Léon Blum (entre la rue des Liondards et le Boulevard Pochet Lagaye). Ils devraient se dérouler du premier au troisième trimestre 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 541 000 € HT, dont 303 000 € HT seront demandés au budget assainissement sur l'imputation 2315.32 et 238 000 € HT seront demandés au budget eau sur l'imputation 2315.31.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché attribué en lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Eau potable : réalisation de conduites d'eau de diamètre 150 mm en fonte et branchements sur l'avenue Léon Blum (entre la rue des Liondards et le Boulevard Pochet Lagaye)
Assainissement : réalisation de réseaux unitaires de diamètre 300 mm à 500 mm et branchements sur le même secteur.

4) Création d'un bassin enterré de 2000 m3 et d'ouvrages annexes

Il s'agit de lancer un marché pour réaliser une partie du programme des travaux annuels d'assainissement décidé par la Municipalité. Les travaux concernent la réalisation d'un stockage d'eau pluviale enterré de 2000 $m^3$ afin de protéger les zones situées à l'aval de Trémonteix. Ils devraient se dérouler de mars à septembre 2009.

Le coût global de l'opération est estimé à 800 000 € HT, qui seront demandés au budget assainissement sur l'imputation 2315.32.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché attribué en lot unique

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
réalisation d'un bassin enterré de 2000 $m^3$ de stockage sous les installations sportives de Trémonteix ainsi que de ses ouvrages annexes.

5) Marché à bons de commande de travaux d'électricité dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement du marché à bons de commande pour l'exécution de travaux divers d'électricité dans les bâtiments communaux, correspondant au lot 2 : zone géographique Sud.
Ce marché concerne la réalisation des travaux d'électricité, soit de faible ou de moyenne importance, soit urgents, soit faisant suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics
Marché attribué en lots séparés pour une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° 2 : Zone sud
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique sud
quantité ou valeur mini : 333 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 1 332 000€ HT

6) Marché à bons de commande de travaux de chauffage - ventilation dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement des marchés à bons de commande pour l'exécution de travaux divers de chauffage - ventilation dans les bâtiments communaux, répartis en 2 lots correspondant à un découpage en zones géographiques (nord et sud).
Ce marché concerne la réalisation des travaux de chauffage - ventilation, soit de faible ou de moyenne importance, soit urgents, soit faisant suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics
Marché attribué en lots séparés pour une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° 1 : Zone nord
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique nord
quantité ou valeur mini : 273 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 1 092 000€ HT

lot n° 2 : Zone sud
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique sud
quantité ou valeur mini : 273 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 1 092 000€ HT

7) Marché à bons de commande de travaux d'étanchéité dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement des marchés à bons de commande pour l'exécution de travaux divers d'étanchéité dans les bâtiments communaux, répartis en 2 lots correspondant à un découpage en zones géographiques (nord et sud).
Ce marché concerne la réalisation des travaux d'étanchéité, soit de faible ou de moyenne importance, soit urgents, soit faisant suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics
Marché attribué en lots séparés pour une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° 1 : Zone nord
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique nord
quantité ou valeur mini : 135 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 540 000€ HT

lot n° 2 : Zone sud
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique sud
quantité ou valeur mini : 135 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 540 000€ HT

8) Marché à bons de commande de travaux de sols scellés dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement des marchés à bons de commande pour l'exécution de travaux de sols scellés dans les bâtiments communaux, répartis en 2 lots correspondant à un découpage en zones géographiques (nord et sud).
Ce marché concerne la réalisation des travaux de sols scellés, soit de faible ou de moyenne importance, soit urgents, soit faisant suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics
Marché attribué en lots séparés pour une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° 1 : Zone nord
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique nord
quantité ou valeur mini : 124 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 496 000€ HT

lot n° 2 : Zone sud
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique sud
quantité ou valeur mini : 124 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 496 000€ HT

9) Marché à bons de commande de travaux de sols collés dans les bâtiments communaux

Il s'agit du renouvellement des marchés à bons de commande pour l'exécution de travaux de sols collés dans les bâtiments communaux, répartis en 2 lots correspondant à un découpage en zones géographiques (nord et sud).
Ce marché concerne la réalisation des travaux de sols collés, soit de faible ou de moyenne importance, soit urgents, soit faisant suite à des procédures formalisées infructueuses.
Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics
Marché attribué en lots séparés pour une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° 1 : Zone nord
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique nord
quantité ou valeur mini : 70 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 280 000€ HT

lot n° 2 : Zone sud
Nature des prestations :
Travaux sur la zone géographique sud
quantité ou valeur mini : 70 000€ HT
quantité ou valeur maxi : 280 000€ HT

10) Réhabilitation du groupe scolaire Charles PERRAULT – Création d'un satellite de restauration

Il s'agit de lancer une procédure pour la dévolution des travaux de modifications des locaux du groupe scolaire primaire pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.
Ce projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'Unité de Production Culinaire Mercoeur.
Le coût global de l'opération est estimé à 470 000 € HT, qui seront demandés au budget 2009 sur l'imputation : nature 2313.1 - fonction 251 - opération 2004003.

Les travaux devraient débuter au début 2009.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché ordinaire, attribué en 12 lots séparés.

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Démolition – gros œuvre – VRD
- Lot n°2: Etanchéité
- Lot n°3 : Menuiseries extérieures métalliques - serrurerie
- Lot n°4 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°5 : Plâtrerie - peinture
- Lot n°6 : Cloisons agroalimentaires
- Lot n°7 : Carrelage - faïence
- Lot n°8 : Sols souples
- Lot n°9 : Plomberie - sanitaires
- Lot n°10: Electricité
- Lot n°11 : Chauffage – ventilation
- Lot n°12 : Matériel de cuisine

11) Réhabilitation du groupe scolaire CHANTERANNE – Création d'un satellite de restauration

Il s'agit de lancer une procédure pour la dévolution des travaux de modifications des locaux du groupe scolaire primaire pour la création et l'aménagement complet du satellite de restauration.
Ce projet a été établi en concertation avec la DVSPE, le personnel et les directeurs du groupe scolaire, dans le cadre particulier de la modernisation et de la mise au norme de la restauration scolaire. Ce satellite sera livré par l'Unité de Production Culinaire Mercoeur.
Le coût global de l'opération est estimé à 248 000 € HT, qui seront demandés au budget 2009 sur l'imputation : : 2313.1 - fonction 251 - opération 2004003.
Les travaux devraient débuter au début 2009.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché ordinaire, attribué en 11 lots séparés.

Objet de chaque lot :

- Lot n°1 : Démolition - Maçonnerie
- Lot n°2: Menuiseries extérieures métalliques - serrurerie
- Lot n°3 : Menuiseries intérieures bois
- Lot n°4 : Plâtrerie - peinture
- Lot n°5 : Cloisons agroalimentaires
- Lot n°6 : Carrelage - faïence
- Lot n°7 : Sols souples
- Lot n°8 : Plomberie - sanitaires
- Lot n°9 : Electricité
- Lot n°10: Chauffage – ventilation
- Lot n°11 : Matériel de cuisine

## II – L'achat de fournitures

*1)* Fourniture de matériaux de construction – planches et profilés bois

Le service DPB/Mex est amené à acheter des planches et profilés bois pour la réparation et la maintenance en régie des bâtiments municipaux.
L'identification des fournitures nécessaires au fonctionnement des services intervenant au fur et à mesure des besoins, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini d'un an reconductible une, deux ou trois fois.
Les services pourront, par émission de bons de commandes dans la fourchette mini/maxi acheter les produits qui sont, soit définis au bordereau des prix du marché, soit issus des catalogues proposés par le titulaire auxquels on applique le rabais consenti, soit à la marge, par une clause d'approvisionnement décrite au marché.
Le coût global de l'opération est estimé à 60 000 € H.T pour les quatre ans de la durée totale du marché. Les besoins concernant différents secteurs de la Collectivité, les dépenses seront imputées sur diverses fonctions.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
marché fractionné à bons de commande en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur mini annuelle : 7 000,00 euros H.T.
valeur maxi annuelle : 28 000,00 euros H.T.

Nature des prestations :
Fourniture de planches et profilés bois.

## III – L'achat de services

*1)* Entretien Maintenance des installations gaz

Les bâtiments municipaux sont équipés d'installations fonctionnant au gaz, pour le chauffage ou la production d'eau chaude. Ces installations doivent faire l'objet d'un entretien régulier et être dépannées en cas de problèmes techniques.

Il s'agit de contractualiser, pour une durée d'un an renouvelable 3 fois, avec un prestataire externe, la réalisation des opérations de maintenance obligatoires et des dépannages, d'une part sur les chaudières murales, chauffes bain et préparateurs d'eau chaude et d'autre part sur les radiants gaz.

Le coût global de la prestation est estimé à 100 000 € HT pour les quatre ans du marché, dont la dépense annuelle est consommée sur les 236 000 € TTC inscrits au budget sur les imputations 011-020.9-6156-576-775 et 011-020.9-61558-624-775.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché à bons de commande selon l'article 77 du Code en 2 lots

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° **1**
Nature des prestations :
Appareils gaz type chaudières murales, chauffes bain et préparateurs eau chaude
valeur mini annuelle : 7.000,00 euros H.T.
valeur maxi annuelle : 28.000,00 euros H.T

lot n° **2**
Nature des prestations :
Appareils radiants gaz
valeur mini annuelle : 5.000,00 euros H.T.
valeur maxi annuelle : 20.000,00 euros H.T

*2)* Vérification des systèmes de désenfumage des bâtiments de la Ville

La réglementation impose la vérification annuelle des systèmes de désenfumage des bâtiments. Ces vérifications doivent être effectuées par une entreprise agréée.
Il est proposé de recourir à un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini sur la durée totale du marché afin de pouvoir commander au fur et à mesure les prestations de vérification.
Le coût global de la prestation est estimé à 50 000 € HT pour les quatre ans du marché, dont 19 000 € TTC sont inscrits au budget sur l'imputation 011-020.9-6188-598-780.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché à bons de commande selon l'article 77 du Code en lot unique pour une durée ferme de quatre ans.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
lot unique
valeur mini : 35.000,00 euros H.T.
valeur maxi : 70.000,00 euros H.T.
Nature des prestations :
Vérification des systèmes de désenfumage des bâtiments de la ville de CLERMONT-FERRAND

*3)* Vérification périodique des installations électriques

Il s'agit du lancement d'une consultation unique pour l'attribution des prestations de vérification périodique obligatoire des installations électriques des établissements recevant du public et établissements recevant des travailleurs.
Cette consultation est répartie en 16 lots homogènes (géographiques) pour l'ensemble des 223 sites.
Les marchés seront passés sur quatre années pour permettre une continuité des contrôles de mars 2009 à mars 2013.
Le coût global de la prestation est estimé à 190 000 € HT pour les quatre ans du marché, dont 36 000 € TTC sont inscrits au budget sur l'imputation 011-020.9-6188-548-732.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché ordinaire en 16 lots.

Objet de chaque lot : Contrôle réglementaire des Zones :

- Lot 1 : Zone 1.
- Lot 2 : Zone 2.
- Lot 3 : Zone 3.
- Lot 4 : Zone 4.
- Lot 5 : Zone 5.
- Lot 6 : Zone 6.
- Lot 7 : Zone 7.
- Lot 8 : Zone 8.
- Lot 9 : Zone 9.
- Lot 10 : Zone 10.
- Lot 11 : Zone 11.
- Lot 12 : Zone 12.
- Lot 13 : Zone 13.
- Lot 14 : Zone 14.
- Lot 15 : Zone 15.
- Lot 16 : Zone 16.

*4)* Enlèvement de graffitis et d'affichage sauvage sur l'hyper centre - zone 1

Le présent marché a pour objet de faire assurer, sur commande de la Ville de Clermont-Ferrand, l'enlèvement des tags ou graffiti et de l'affichage sauvage sur les façades (et autres supports) privées ou publiques de l'hyper – centre de la commune de Clermont-Ferrand.
La présente consultation est relative à un marché de services pour l'enlèvement des graffiti et de l'affichage sauvage sur les domaines privés et éventuellement sur des domaines publics ou privés de la Ville.
Le marché est un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum défini en application de l'article 77 du Code des Marchés Publics, pour une durée de un an, renouvelable 3 fois.
Le coût global de la prestation est estimé à 280 000 € HT pour les quatre ans du marché, dont la dépense annuelle sera demandée à hauteur de 150 000 € TTC au budget 2009 sur les imputations 011-813-6188-opération 1188 service 575.

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché à bons de commande selon l'article 77 du Code en un lot unique.

Définition de la nature et de l'étendue du marché :
Nature des prestations :
Enlèvement des graffiti sur la zone 1, Hyper – centre ville (zone historique)
valeur mini annuelle :35.000,00 euros H.T.
valeur maxi annuelle : 140.000,00 euros H.T

*5)* Fourniture et pose de jeux

Afin d'assurer le renouvellement du parc de jeux dans les crèches, halte-garderies, groupes scolaires et espaces verts, pour limiter le coût de maintenance et garantir la sécurité des usagers, il convient de pouvoir commander la fourniture et la pose de jeux d'enfants à des prestataires extérieurs.

L'identification des prestations nécessaires intervenant au fur et à mesure des besoins lors de la création d'un nouvel espace ou pour procéder au remplacement d'un jeux existant devenu obsolète, il est proposé la conclusion d'un marché à bons de commande avec montant minimum et maximum, d'un an reconductible une deux ou trois fois.

Le coût global de la prestation est estimé à 320 000 € HT les deux lots et les quatre ans du marché, dont 160 000 € TTC sont inscrits au budget sur les imputations 00-23-213-2132.8-196-525 (groupes scolaires)
00-23-64.1-2312.8-197-525 (crèches)
00-23-823-2312.8-199-525 (squares).

Appel d'offres ouvert – en application des Articles 33, 57 à 59 du CMP
Marché à bons de commande selon l'article 77 du Code en 2 lots séparés.

Définition de la nature et de l'étendue des lots :
lot n° 1
Nature des prestations :
Fourniture et pose de jeux « gamme petite enfance (1-3 ans) »
et « gamme maternelle (2-6 ans) »
quantité ou valeur mini annuelle : 25 000 € HT / an
quantité ou valeur maxi annuelle : 100 000 € HT / an

lot n° 2
Nature des prestations :
Fourniture et pose de jeux dans les parc, jardin et squares
quantité ou valeur mini annuelle : 25 000 € HT / an
quantité ou valeur maxi : 100 000 € HT / an

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser le lancement des procédures décrites ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué(e) à signer avec les entreprises retenues et éventuellement les marchés à intervenir dans le cadre d'une procédure de marché négocié suite à appels d'offres infructueux.

**MARCHES PUBLICS – ACHATS DE TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES**
**AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**

Afin d'assurer la continuité du service public et le fonctionnement des services municipaux, il convient de passer les marchés dans les domaines suivants :

## I – Réalisation de travaux

1. Passation d'un marché complémentaire – Basilique Notre Dame du Port

Marché négocié sans publicité préalable et sans mise en concurrence
Dans le cadre des travaux de restauration intérieure de la Basilique Notre Dame du Port ,l'exécution du marché n°06-243N, relatif au lot menuiserie a été attribuée à l'entreprise BLANCHON pour un montant de 46 976,31 € HT

Suite à la visite d'un officier de police mandaté par le Ministère de la Culture et dont l'objectif était d'évaluer les conditions de sécurité des œuvres et mobiliers de valeur exposés dans les monuments historiques, il est apparu indispensable de remplacer des portes non sécurisés et de poser des volets extérieurs pour les locaux contigus à la nef. Ces travaux supplémentaires comprennent également la pose de lambris, la réfection partielle du plancher de la sacristie, la mise en place de protection de peintures murales….

Ces travaux complémentaires estimés à 18 000 € H.T. ont fait l'objet d'une procédure de marché négocié sans mise en concurrence en application de l'article 35, paragraphe II, 5° a) du code des marchés publics avec le titulaire du marché initial

La CAO, lors de sa séance du 27 octobre 2008, a pris la décision suivante :

Lot Menuiserie - Marché complémentaire - Marché n° 08-323N
Entreprise BLANCHON
9 Rue de Tourcoing
87000 LIMOGES
Pour un montant de 16 979,49 € HT
Le montant du marché complémentaire représente 36,15 % du marché initial.

## II – Achat de fournitures

1. Equipements de protection individuelle

Comme suite à une erreur matérielle, cette délibération annule et remplace celle du 26 septembre 2008 sur le point suivant :
Objet : Fourniture d'équipements de protection individuelle - Appel d'offres
Conclu pour 4 ans
Lot 9 Tenues haute visibilité
Marché N° 8238
GEDIVEPRO - 127 rue Jules Bournet - ZAC de Pasquis
03100 MONTLUCON
Le montant retenu est celui de l'option pour un montant estimatif de 12 937,10 € HT
Montant minimum pour la durée du marché : 16 000 Euros HT
Montant maximum pour la durée du marché : 80 000 Euros HT

2. Acquisition de véhicules

Appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché à bons de commande d'une durée d'un an non reconductible.

La CAO, lors de sa séance du 13 octobre 2008, a pris les décisions suivantes :

Lot 1 : Berlines hybrides
Marché N° 08-315
BUGHES AUTOMOBILES
18 Rue Maréchal Leclerc
63000 Clermont Ferrand
Quantité minimale : 1
Quantité maximale : 4

Lot 2 : Berlines type segment A « mini citadines »
Marché N° 08-316
Société Commerciale CITROEN
111 Boulevard Gustave Flaubert
BP 424
63011 Clermont Ferrand
Quantité minimale : 5
Quantité maximale : 10

Lot 3 : Berlines type segment B « citadines polyvalentes »
Marché N° 08-317
Société Commerciale CITROEN
111 Boulevard Gustave Flaubert
BP 424
63011 Clermont Ferrand
Quantité minimale : 2
Quantité maximale : 8

Lot 4 : Véhicules utilitaires légers
Marché N° 08-318
Société Commerciale CITROEN
111 Boulevard Gustave Flaubert
BP 424
63011 Clermont Ferrand
Quantité minimale : 5
Quantité maximale : 10

Lot 5 : Véhicule utilitaire traction 5 à 9 m3
Marché N° 08-319
ESPACE AUTOMOBILE D'AUVERGNE RENAULT
4 Rue Louis Blériot
63017 Clermont Ferrand Cedex 2
Quantité minimale : 1
Quantité maximale : 4

Lot 6 : Véhicules utilitaires traction supérieure à 8m3
Marché N° 08-320
ESPACE AUTOMOBILE D'AUVERGNE RENAULT
4 Rue Louis Blériot
63017 Clermont Ferrand Cedex 2
Quantité minimale : 2
Quantité maximale : 8

Lot 7 : Véhicules utilitaires propulsion
Marché N° 08-321
Garage SOVECA
2 Rue Benjamin Franklin
BP 20038
63360 Gerzat
Quantité minimale : 3
Quantité maximale : 12

Lot 8 : Petits véhicules utilitaires électrique
Marché N° 08-322
FAURIE AUVERGNE SAS
5/7 Avenue de Cournon
BP 65
63170 Aubiere
Quantité minimale : 1
Quantité maximale : 4

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué à signer les marchés avec les entreprises retenues.

## MARCHES PUBLICS – AVENANTS - TRANSACTIONS

La poursuite de l'exécution de certains marchés et transactions nécessite la passation d'avenants entre les titulaires et la Ville.

### I – Réalisation de travaux

1. Avenant au marché n°08-184MPA - Crèche Barbecot – Aménagement de la zone des grands - lot 4 - plomberie sanitaire

Le marché n°08-184MPA relatif aux travaux d'aménagement de la zone des grands, Crèche Barbecot - lot plomberie sanitaire, a été attribué à l'entreprise B2C pour un montant initial de 14 500,00 € HT.

Des travaux supplémentaires sont aujourd'hui nécessaires pour prendre en compte d'une part la découverte, dans une paillasse existante, d'un réseau de chauffage en cours de chantier pour lequel il convient de reprendre le raccordement et d'autre part l'absence de mention au CCTP que les laves mains d'un mètre devaient être équipés de deux robinets au lieu d'un seul, accentué par le fait que les quantités du DPGF n'incluaient également qu'un robinet.
Le montant de ces travaux s'élève à 698,40 €HT.

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 14 500,00 €HT à 15 198,40 € HT soit une augmentation de 4,8 %

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

2. Avenant au marché n°08-182MPA - Crèche Barbecot – Aménagement de la zone des grands - **L**ot 2 **-** menuiseries bois

Le marché n°08-182MPA relatif aux travaux d'aménagement de la zone des grands - Crèche Barbecot - lot menuiseries bois a été attribué à l'entreprise FERREYROLLES pour un montant initial de 9 865,00 € HT.

Pendant la phase d'exécution du marché, des prestations supplémentaires ont été nécessaires pour répondre à :
- une demande de mobiliers complémentaires de la part des utilisateurs
- une exigence de sécurité suite à un constat de mobilier dangereux pour les enfants

Le montant de ces travaux s'élève à 1 590,00€HT

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 9 865,00 €HT à 11 455,00 € HT soit une augmentation de 16 %.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

3. Avenant au Marché n°08-183MPA - Crèche Barbecot – Aménagement de la zone des grands - Lot 3 - revêtement de sols souples

Le marché n°08-183MPA relatif aux travaux d'aménagement de la zone des grands - Crèche Barbecot - lot revêtement de sols souples a été attribué à l'entreprise CHAUVET pour un montant initial de 1 230,36 € HT.

Pendant la phase d'exécution du marché, il est apparu qu'une zone du chantier n'a pas été notée sur la localisation des revêtements sol souple du CCTP, et cette quantité non intégrée dans le DPGF conduit aujourd'hui à des travaux supplémentaires au marché d'un montant de 247,81 €HT

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 1 230,36 €HT à 1 478,17 € HT soit une augmentation de 20,14 %

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

4. Avenant au marché n°07-204 - Réaménagement du centre Anatole France – lot 5 faux plafonds

Le marché n°07-204 relatif aux travaux de réaménagement du centre Anatole France lot 5 - faux plafonds a été attribué à l'entreprise CHARTRON pour un montant initial de 31 653,75 € HT.

En cours d'exécution du marché, il est apparu nécessaire de poser un faux plafond dans deux salles non prévues initialement afin de cacher des canalisations de ventilation suite à une modification du réseau.
Le montant de ces travaux s'élève à 2 856,54 €HT

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 31 653,75 €HT à 34 510,29 € HT soit une augmentation de 9 %

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 27 octobre 2008.

5. Avenant au marché n°07-206 - Réaménagement du centre Anatole France – lot 7 sols souples

Le marché n°07-206 relatif aux travaux de réaménagement du centre Anatole France lot 7 sols souples a été attribué à l'entreprise KLOECKNER pour un montant initial de 70 554,66 € HT.

En cours d'exécution du marché, il est apparu nécessaire changer le sol de la salle enfants au sous-sol et de la salle expo au rez de chaussée.
Initialement il était prévu de conserver ces sols, mais compte tenu des dégradations (décollage, cloquage…) observées malgré une protection soignée il est nécessaire de procéder à leur changement.
Le montant de ces travaux s'élève à 8 696,95 €HT

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 70 554,66 €HT à 79 251,61 € HT soit une augmentation de 12,3 %

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 27 octobre 2008.

6. Avenant au marché n°08-058 - travaux de mise en conformité des ascenseurs - lot 3 - ascenseurs Schindler

Le marché n°08-058 relatif aux travaux de mise en conformité des ascenseurs lot 3 ascenseurs de type Schindler a été attribué à l'entreprise ASTREM pour un montant initial de 69 090,00 € HT.
A l'issue des travaux, le titulaire du marché de travaux doit une garantie contractuelle de 1 an qui court à compter de la date de réception des travaux. Or si la maintenance obligatoire (visites toutes les 6 semaines, entretien, dépannage…) est réalisée sur l'équipement rénové par un autre prestataire, le titulaire du marché de travaux ne sera pas en mesure d'exercer cette garantie en cas de dysfonctionnement, les 2 prestataires concernés pouvant se renvoyer mutuellement la responsabilité technique puis juridique du problème.
Afin d'éviter d'être confronté à ce problème, il est proposé d'intégrer au marché de travaux, les prestations de maintenance qui n'avaient pas été demandées lors de la consultation initiale. Cette maintenance couvre l'année 2009 (période de travaux) et l'année 2010 (période de garantie), et concerne les 3 ascenseurs suivants : Maison de la Culture (grand hall droit, grand hall gauche et la tour).
Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 7 106,00€HT.

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 69 090,00 €HT à 76 196,00 €HT soit 10,28% d'augmentation

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 27 octobre 2008.

7. Avenant au marché n°08-059 - travaux de mise en conformité des ascenseurs - lot 4 - ascenseurs Thyssen

Le marché n°08-059 relatif aux travaux de mise en conformité des ascenseurs lot 4 ascenseurs de type Thyssen a été attribué à l'entreprise ASTREM pour un montant initial de 36 873,00 € HT.
A l'issue des travaux, le titulaire du marché de travaux doit une garantie contractuelle de 1 an qui court à compter de la date de réception des travaux. Or si la maintenance obligatoire (visites toutes les 6 semaines, entretien, dépannage…) est réalisée sur l'équipement rénové par un autre prestataire, le titulaire du marché de travaux ne sera pas en mesure d'exercer cette garantie en cas de dysfonctionnement, les 2 prestataires concernés pouvant se renvoyer mutuellement la responsabilité technique puis juridique du problème.
Afin d'éviter d'être confronté à ce problème, il est proposé d'intégrer au marché de travaux, les prestations de maintenance qui n'avaient pas été demandées lors de la consultation initiale. Cette maintenance couvre l'année 2009 (période de travaux) et l'année 2010 (période de garantie), et concerne les 3 ascenseurs suivants : Hôtel de Ville (Etat Civil), Maison du Tourisme et Maison du Peuple
Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à 5 016,00€HT.

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 36 873,00 €HT à 41 889,00 €HT soit 13,6% d'augmentation

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 27 octobre 2008.

8. Avenant au marché n°03-224
Démolition et désamiantage des abattoirs – lot n°2 : démolition

Le marché n°03-224 relatif au lot n°2 démolition pour l'opération de démolition des abattoirs de la Ville de Clermont-Ferrand, a été attribué à l'entreprise FOREZIENNE D'ENTREPRISES pour un montant initial de 341 751,50 € H.T.

Ce marché a fait l'objet d'une décision de poursuivre et d'un avenant n°1 pour un montant cumulé de 46 915 € H.T. et nécessite la passation d'un avenant n°2 pour des travaux supplémentaires exposés ci-après.

Au cours de la démolition des bâtiments des abattoirs, il est apparu que les fondations du bâtiment de la salle des ventes étaient plus importantes que celles envisagées au DCE, à savoir qu'elles atteignaient 2,50 mètres de profondeur et ponctuellement 3,00 mètres. Il s'avère donc nécessaire de procéder à l'extraction de ces blocs, de les fractionner, de les évacuer puis d'effectuer un terrassement du site plus conséquent que celui prévu et comprenant la mise en sécurité des talus.

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 14 790,00 € HT selon le devis joint et portent le marché à 403 456,50 € HT (décision de poursuivre n°1 et avenant n°1) ce qui représente 18,06% du montant du marché initial.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 27 octobre 2008.

9. Avenant au marché n°06-141 « Restauration de l'Eglise Notre Dame du Port » Lot serrurerie, lustrerie

Le marché n° 06-141 relatif aux travaux de restauration intérieure de l'Eglise Notre Dame du Port lot serrurerie lustrerie a été attribué à l'entreprise SERRURERIE FERRONERIE DE ROBERTY pour un montant initial de 49 015,40 €HT.

Pendant la phase d'exécution de chantier, il est apparu nécessaire, pour des raisons de sécurité, d'ajouter des barreaudages sur quatre lanterneaux situés dans la chapelle des semaines.
Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 2 783,92 €HT.

La présente proposition a pour objet de porter le montant du marché de 49 015,40 €HT à 51 799,32 €HT soit une augmentation de 5,8 %.

La Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable lors de sa séance du 27 octobre 2008.

## II – Achat de fournitures

1. Avenant N°1 au marché N° 05-192 pour les fournitures de bureau

L'exécution du marché pour les fournitures de bureau par plateforme de commande en ligne avec la société PGDIS arrive à échéance le 22 Novembre 2008 .

Dans l'optique du renouvellement du marché il faudra prévoir avant son début d'exécution une formation des agents concernés par les commandes de fournitures par plateforme Internet et procéder en cas de changement de prestataire à des paramétrages informatiques des comptes utilisateurs.
Pour des raisons de délais et de cadrage de ce marché sur l'année budgétaire il est proposé un avenant de prolongation de sa durée jusqu'au 31 Décembre 2008, les montants minimum et maximum restent inchangés.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

2. Avenant N°1 au marché N° 05-195 pour les fournitures de papier impression

L'exécution du marché pour la fourniture de papier impression avec la société PGDIS arrive à échéance le 22 Novembre 2008 .

Dans le cadre du renouvellement de ce marché, ce lot a été fusionné avec celui des fournitures de bureau par plateforme de commande en ligne.
Il faudra prévoir avant son début d'exécution une formation des agents concernés par ces commandes de fournitures par plateforme Internet et procéder en cas de changement de prestataire à des paramétrages informatiques et de comptes utilisateurs.
Pour des raisons de délais et de cadrage de ce marché sur l'année budgétaire il est proposé un avenant de prolongation de sa durée jusqu'au 31 Décembre 2008, les montants minimum et maximum restent inchangés.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

3. Avenants aux marchés d'alimentation avec la DAJL- Rectificatif

Comme suite à une erreur matérielle sur la délibération du 26 septembre 2008, il convient de lire « avenant au marché n°04-247 au lieu de avenant au marché n°05-247 »
Pain et Viennoiseries pour les services Animation et jeunesse en augmentation de montant de 15 %.
La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable sur cet avenant le 15 septembre 2008.
Le montant maximum du contrat est donc s'élèvera donc à 11 003.20 € TTC.

## III – Achat de services

1. Avenant N°3 au marché N° 04-204 pour la gestion du parc de stationnement Place du 1er Mai

La société SAPX, filiale de VINCI PARK exploitante du parc de stationnnement Place du 1er Mai fait l'objet d'une absorption par voie de fusion simplifiée par la société VINCI PARK en fin d'année 2008.
Afin de prendre en compte cette modification, il convient de passer un avenant de transfert de ce marché vers la société VINCI PARK qui assurera la reprise de l'intégralité des obligations du contrat jusqu'à son échéance au 31 mars 2009.

Cet avenant ne nécessite pas l'avis de la Commission d'Appel d'Offres.

**IV – Transactions**

Lors de la séance du 26 Septembre 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire a signer un protocole transactionnel consécutif à la résiliation du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation de l'opéra municipal.

Ce protocole transactionnel, comme le marché de maîtrise d'œuvre, sont signés avec Monsieur Thierry ALGRIN, architecte en chef des monuments historiques et mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre.

Le protocole prévoyait d'une part le règlement des prestations exécutées et d'autre part une indemnisation relative au préjudice subi par le groupement et à la cession de certains droits de propriété intellectuelle : droit patrimonial de l'auteur sur son œuvre et droit de divulgation.

Il vous est proposé d'autoriser la signature d'un avenant qui modifierait deux points de la transaction.

En ce qui concerne le règlement des prestations exécutées, il devait, aux termes du protocole transactionnel, être effectué sur la base des dispositions de l'article 1.5 du Cahier des clauses administratives particulières du marché initial. L'avenant proposé supprimerait cette référence pour la remplacer par la phrase suivante : « Sont annexés au présent protocole la liste de l'ensemble des documents et études justifiant de l'exécution effective de ces missions, remis à la Ville sous forme de fichiers électroniques et acceptés par elle préalablement à la signature des présentes ».

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, la Ville s'est engagée à ne porter aucune atteinte à l'œuvre, susceptible de la dénaturer et à faire figurer sur toutes les reproductions des plans et études réalisées par les auteurs ainsi que sur le bâtiment, le nom des auteurs, de la façon suivante : *« Thierry Algrin – société ACTES, architectes de conception ».* Il vous est proposé de remplacer cette rédaction par la rédaction suivante : *« Architectes de conception : Thierry Algrin architecte DPLG, ACTES architecture et scénographie».*

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint(e) délégué à signer les avenants prenant en compte ces dispositions.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 novembre 2008

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Alain BARDOT